

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.

Mme Wendy LAFAYE était absente pendant le vote de la question n°4.

Rapport N° 44
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Ne prend pas part au vote de la question n°44 : Marion BARRAUD membre de l'association Métabatik à titre personnel.

La Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles dans le cadre du soutien à la Vie Associative auxquelles peuvent prétendre les associations par une demande et un dépôt de dossier.

Un crédit de 109 360 € est inscrit au budget 2020.

À l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible est de 36 510 €.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 13 750 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent.

METABATIK

L'association Métabatik a pour objet de développer le réemploi/la réutilisation de matériaux de construction sur le Puy de Dôme.

Pour ce faire, au-delà de la collecte et du réemploi de matériaux "sauvés de la benne", elle met en place des actions de sensibilisation en direction du grand public.

Elle souhaite donc créer sur Clermont-Ferrand des ateliers "Bricolo/Bricolettes" qui permettront à chacun de venir expérimenter, au travers du bricolage, des techniques d'upcycling (recyclage par transformation pour revaloriser les objets) sur les matériaux mis à disposition par l'association.

En proposant à la fois un lieu d'accueil et d'échanges ainsi que des outils et des matériaux pour créer, tester, construire ou réparer; Métabatik se veut au travers de ces ateliers une association ancrée dans la transition écologique et l'animation du lien social local.

Budget de l'action :	54 800 €
Subvention versée en 2019 :	0 €
Subvention sollicitée :	8 000 €
Subvention proposée :	5 000 €

Subvention demandée à la Région 11 200 €

En cours de demande de subvention au Conseil Départemental

Alter Incub subvention perçue de 15 600 €

HABITAT ET HUMANISME AUVERGNE

L'association a pour objet :

- de mettre en place des actions en faveur du logement des populations démunies et d'y participer directement ou indirectement ;

- d'appliquer dans un esprit innovant des concepts humanistes sur des lieux de vie, en vue d'y développer des relations humaines, et notamment de veiller à ce que la mise à disposition de logement soit accompagnée de mesures favorisant l'insertion des habitants dans leur environnement comme dans la vie professionnelle.

Pour augmenter la notoriété grand public du mouvement et sensibiliser l'opinion à la problématique du lien social et du vivre ensemble, Habitat et Humanisme a lancé en 2018 l'opération « L'Heure Solidaire », pour laquelle, au passage à l'heure d'hiver, des personnalités s'engagent en tant qu'ambassadeurs pour donner de leur temps auprès des personnes logées, des équipes d'Habitat et Humanisme,... à travers des animations et des ateliers participatifs.

A compter du samedi 17/10, le chanteur Thomas Kahn proposera des shows case dans la Salle Comédia et l'association sollicite financièrement la Ville pour l'aider dans ce projet.

Budget de l'action :	6 150 €
Subvention versée en 2019 :	0 €
Subvention sollicitée :	2 350 €
Subvention proposée :	2 350 €

Financement du Conseil Départemental : 500 €

CLUB VIVIANI

L'association a pour but d'organiser toutes les activités susceptibles d'améliorer le bien-être des personnes retraitées ou actives venant au Club et susciter entre elles des rapports d'amitié et d'entraide.

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la COVID19, de la population à risque qu'elle accueille et du passage en zone rouge du département, l'association n'a pas pu reprendre ses activités. Cependant, le Club Viviani a des charges fixes qu'elle doit honorer et dont elle ne peut plus faire face en l'absence de cotisation de ses adhérents (impôts, électricité, eau, téléphone, ...).

Charges fixes annuelles :	9 033 €
Subvention versée en 2019 :	2 700 € (CCAS)
Subvention versée en 2020 :	1 700 € (CCAS)
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	1 500 €

Pas d'autres financeurs

KODON

Kodon a pour but d'éduquer, développer, promouvoir et favoriser des activités à caractère culturel et social entre la France et le Mali.

Afin de faire connaître et ouvrir à la diversité des cultures par différents sens (cuisine, musique, émission radio) et de rendre accessible des questions européennes et internationales, l'association propose "les repas du monde" avec par exemple la venue d'artistes et d'écrivains.

L'objectif est de faire découvrir la richesse culturelle d'un pays à travers sa cuisine. Les échanges et débats entre adhérents et partenaires sont ponctués d'intermèdes musicaux ou lectures, pour faciliter le partage des savoirs et la déconstruction de stéréotypes.

Le repas est servi par un.e adhérent.e souhaitant faire découvrir des spécialités de son pays.

Budget de l'action :	9 600 €
Subvention versée en 2019 :	2 000 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

Pas d'autres financeurs

MAISON DES JEUX DE CLERMONT-FERRAND

L'association se donne pour objectif de faire découvrir le jeu traditionnel auprès d'un large public afin de lui permettre de retrouver le plaisir et la convivialité du jeu.

L'association participe également à la conservation du patrimoine ludique et dans le cadre de son atelier invite à la fabrication de jeux du monde.

Son projet est d'organiser, du 30 novembre au 5 décembre : 3 journées, une soirée et une semaine dédiées à la découverte de différentes sortes de jeux destinés à un public de tous âges non seulement à « Terre de Jeux » mais aussi dans plusieurs centres associatifs en partenariat avec différentes associations clermontoises de jeux.

Coût de l'action :	36 985 €
Subvention versée en 2019 :	2 900 €
Subvention sollicitée :	2 900 €
Subvention proposée :	2 900 €

Subvention Conseil Départemental : 1 600 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

20 NOV. 2020

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe,



Manuela FERREIRA DE SOUSA